PARIS VAC AC_TI_oN

Appel des personnels précaires de Paris Musées

Réunis en AG à distance le vendredi 8 mai 2020 à l'initiative du collectif des vacataires de Paris Musées

Nous, personnels précaires de Paris Musées, dénonçons la situation des agents des musées parisiens depuis le début de la pandémie, et notamment celle des non titulaires. Du jour où les musées ont fermé, les vacataires qui auraient dû travailler sur les expositions temporaires « de printemps » se sont trouvés sans salaire. Les employé·e·s des services sous-traités ont été mis·es au chômage partiel, sans bénéficier des mesures plus protectrices de la Ville.

Sur le papier, nous travaillons pour un établissement public culturel de la capitale et pour une mairie de gauche. L'adjoint à la Culture de la Maire, président de Paris Musées, se targue de ses anciens engagements militants et revendique son ancrage social. En réalité, **nous travaillons pour une structure néolibérale où les logiques gestionnaires règnent en maître**. La direction actuelle a créé l'Etablissement Public : elle a fait le choix de statuts qui renforçaient sa dépendance aux ressources des grands groupes privés à qui reviennent tous les bénéfices symboliques, soit directement par le biais des expositions, soit indirectement via les mal nommées « Sociétés d'Amis ».

Elle s'est donc répandue à longueur de colonnes des quotidiens nationaux sur les déficits engendrés par la fermeture des musées, l'annulation des défilés de mode et des soirées privées. Trop occupée par ces considérations budgétaires, elle n'a pas eu un mot en réponse aux interpellations des vacataires. Circulez, vous êtes précaires, nous vous rappellerons - peut-être - quand la crise sera terminée.

Nous constatons la dégradation des conditions d'emploi au sein de tous les services publics, et la multiplication des contrats précaires, situés à la marge du public et du privé, du salariat et du bénévolat, dont le récent « volontariat ». Plus largement, nombre de travailleur·se·s, souvent précaires, se sont trouvés contraint·e·s de poursuivre leur activité dans des conditions dangereuses pendant toute la durée du confinement.

Les réformes successives du Code du Travail et de la protection sociale n'ont cessé de renforcer le poids des contraintes qui s'exercent sur toutes et tous, mais nous refusons que l'alternative qui s'impose aux travailleu-se-s soit la poursuite de l'activité dans des conditions dangereuses, ou l'aggravation de leur pauvreté. Nous prenons acte du fait que nous n'avons rien à attendre de ce gouvernement (s'il restait le moindre doute à qui que ce soit), qui a choisi de redistribuer 110 milliards aux entreprises sans l'ombre d'un contrôle démocratique, contre seulement 39 millions aux gens, au titre de l'aide alimentaire. Nous appelons donc à organiser prioritairement la solidarité entre les travailleur-se-s au bénéfice de tous les collectifs de précaires et de chômeurs.

Alors que la direction publie ses plans de reprise d'activité et prétend battre le rappel des agents, sans leur assurer un niveau de protection sanitaire suffisant, nous élaborons notre plan de reprise d'activité militante! Lors des prochaines mobilisations, nous serons aux côtés des collègues titulaires. Nous appelons l'ensemble des personnels précaires de l'Etablissement Public à se fédérer afin d'obtenir le paiement intégral des précaires pendant la période de confinement, la prolongation automatique des contrats, l'embauche sur des statuts plus protecteurs, la remunicipalisation des services sous-traités, l'ouverture de postes de titulaires, et enfin, l'augmentation de nos salaires.

Nous appelons enfin les travailleur-se-s dont les statuts sont précaires à alerter systématiquement leurs collègues, partout où les directions organisent unilatéralement la reprise d'activité, et à prendre part à toutes les mobilisations. Partout où nous le pouvons, faisons avancer concrètement l'idée que notre besoin d'activité ne coïncide jamais, et encore moins en ce moment, avec celui d'un « retour au travail » !

Prochaine AG: vendredi 22 mai 2020 à 18h – inscription: vacatairesparis@protonmail.com